

Comité directeur

Président et finances:
*Konrad Maurer
praesident@isolsuisse.ch*

Vice-président/suppléant
Suisse occidentale:
*Yves Constantin
info@constantinisolation.ch*

Technique et représentant
Région Bâle:
*Hartmut Bachmann
technik@isolsuisse.ch*

Calcul des coûts et
représentant Berne:
Stefan Blaser

Formation et représentant
Fournisseurs:
Franz Kainz

Relations publiques et
formation continue:
*Daniel Keller
pr@isolsuisse.ch*

Représentant Suisse
centrale:
*Pietro Nuzzo
nupiisol@swissonline.ch*

Agence/secrétariat:
*Urs Hofstetter, lic. iur. HSG
info@isolsuisse.ch*

Directeur technique:
*Rolf Glauser
rolf.glauser@isolsuisse.ch*

Mentions légales

© ISOLSUISSE
Mise en page, composition
DAKOM PR, Publicité
4133 Pratteln
mail@dakom.ch
Prochain bulletin
Clôture de rédaction
14 septembre 2010
Parution:
12 octobre 2010

Compte rendu de l'assemblée générale 2010 à Lucerne

La 64^{ème} assemblée générale d'ISOLSUISSE, Association suisse des entreprises d'isolation, s'est déroulée par beau temps le 30 avril 2010 dans la salle du gouvernement cantonal, au 15 de la Bahnhofsstrasse à Lucerne.

Avant d'en venir aux affaires ordinaires, le directeur financier et conseiller municipal de la ville de Lucerne, Stefan Roth, a salué dans la bonne humeur les 73 entrepreneurs et invités venus de toute la Suisse. Après le message de bienvenue du gouvernement de la ville, il a ensuite présenté Lucerne et la région de Suisse centrale sous leur meilleur jour, faisant forte impression à cette occasion. Le président d'ISOLSUISSE, Konrad Maurer, a traité avec beaucoup de rigueur les 13 points de l'ordre du jour de l'assemblée générale. Voici, en résumé, les affaires qui ont fait l'objet de ce traitement:

- Le budget est adopté avec un excédent de recettes.
- Le nouveau règlement de cotisation de l'assemblée générale extraordinaire du 03.12.2009 est confirmé et approuvé.
- L'élargissement du statut en vue de l'intégration de fournisseurs étrangers est clairement refusé.
- La révision des statuts est approuvée.
- Wolfgang von Stauffenberg et René Huber, membres du comité directeur depuis de longues années et qui ont présenté leur démission, sont honorés et remerciés par le président d'ISOLSUISSE.
- Stefan Blaser, Roth AG, et Franz Kainz, Flumroc, sont élus au comité directeur sans abstentions.



Les travaux au sein des commissions ont fait l'objet d'une information complète avec la remise de rapports.

Andreas Gürtler de l'eif (European Industrial Insulation Foundation) a fait une excellente présentation de ses travaux et objectifs pour la Fédération européenne des entreprises d'isolation.

L'apéro qui a suivi s'est déroulé dans les meilleures conditions météorologiques au Penthouse Bar, qui surplombe les toits de Lucerne. Les convives ont dégusté des spécialités culinaires dans le très bel hôtel Astoria de Lucerne. C'est Josef Schärli, de Lucerne, qui, avec ses talents de comédien, a assuré la partie divertissement.

ISOLSUISSE remercie la section Suisse centrale pour l'organisation et la mise en œuvre de cette belle assemblée générale à Lucerne ainsi que pour le sponsoring de cet apéro très élaboré.

Texte: Rolf Glauser

Nouvelles bases de calcul 2010

RG. Les travaux – très compliqués – sur les bases de calcul ont pu être menés à bien. ISOLSUISSE a informé ses membres en conséquence. Fort heureusement, on a pu constater une demande importante concernant le métré pour le calcul des coûts/prix de revient. Le catalogue de prix 2010 d'ISOLSUISSE, dont le calcul se fait individuellement, couvre toute la gamme des systèmes d'isolation technique: il est donc également important pour les petites entreprises dans la branche de l'isolation. Que les données de calcul 2010 n'aient été disponibles qu'au printemps, cela tient au fait que ce travail a dû être traité par le système de milice. A l'avenir, elles seront disponibles dès la mi-décembre.

Référentiel

RG. A l'heure actuelle, on répertorie à nouveau les référentiels. Pour les membres d'ISOLSUISSE, les données seront disponibles à compter de l'été 2010 sous la forme d'un recueil. Complet, cet ouvrage offrira aux utilisateurs du métré pour le calcul des coûts/prix de revient une transparence absolue et définitive. Avec la mise au point du référentiel à l'été 2010, ISOLSUISSE verra l'achèvement de l'un de ses plus gros projets, à l'issue d'une phase de développement et de mise en œuvre de 5 ans.

La mise à jour des ouvrages sera ensuite effectuée tous les ans au cours d'une seconde étape.



Rolf Glauser
Directeur technique
ISOLSUISSE:

Protection contre les incendies chez ISOLSUISSE

ISOLSUISSE doit devenir le premier interlocuteur pour la protection passive contre les incendies.

Des démarches en ce sens ont été entreprises.

En coopération avec les commissions Technique et Calcul des coûts ainsi que l'agence, les dossiers adéquats seront élaborés d'ici la prochaine assemblée générale.

Nouveaux textes d'application

Les nouveaux textes d'application remaniés, relatifs aux isolations des tuyaux et des aérations, ont déjà été intégrés dans les bases de calcul des coûts d'Isolsuisse. A partir d'août 2010, de nouveaux textes suivront pour l'isolation des appareils et armatures.

De même, d'ici cette date, la traduction française devrait être disponible.

Nouvelle loi sur l'énergie (Muken)

La Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie a décidé en 2000 que les modèles d'ordonnances seraient entièrement révisés par les services cantonaux de l'énergie. La révision des ordonnances relatives à l'énergie a été achevée par les services de l'énergie au printemps 2008 et adoptée par les cantons. Etant donné que ces ordonnances doivent encore passer par les parlements cantonaux, il ne faut pas s'attendre à voir coexister 26 lois sur l'énergie identiques en Suisse. Mais il s'agit ici de rechercher une large harmonisation pour toute la Suisse. Dans la plupart des cantons, la loi sur l'énergie révisée a été mise en œuvre telle quelle.

Vous pouvez télécharger le modèle de prescription dans son intégralité sous www.endk.ch/muken.html.

ISOLSUISSE a résumé en annexe les prescriptions pertinentes du point de vue de l'isolation.



Urs Hofstetter
lic.iur. HSG
Responsable agence
ISOLSUISSE:

Soutien financier pour participation à des cours interentreprises

ISOLSUISSE a récemment soutenu les entreprises ayant participé en 2009 aux cours interentreprises avec des apprentis, en octroyant CHF 1'150 par apprenti.

Ce soutien a été possible grâce à la contribution de formation figurant dans la convention collective de travail et perçue par la commission paritaire nationale dans la branche de l'isolation (CPN).

Ce versement a permis à ISOLSUISSE de faire, cette année encore, un geste en faveur de l'encouragement de la relève.

Communication sur les accords verticaux

La communication sur les accords verticaux traite du comportement des acteurs du marché à différents niveaux en tenant compte de la loi sur les cartels. La communication sur les accords verticaux est actuellement en cours de révision.

ISOLSUISSE se félicite dans l'avis concernant la révision que l'on envisage de tenir compte des adaptations du droit européen dans la révision.

Du point de vue d'ISOLSUISSE, la révision actuelle apporte une plus grande clarté et un soulagement pour les fabricants et les fournisseurs, en particulier en ce qui concerne les recommandations de prix.

Ainsi p. ex., de simples recommandations sur le respect de prix minimaux ou de prix fixes ne devront plus être assimilées à une fixation des prix. Avec la suppression de l'article 11 „Recommandations de prix des fabricants et fournisseurs“, il ne faudra par ailleurs plus vérifier pour chaque cas si l'on a une entente déloyale sur la concurrence.

Mise à jour du site Internet

Le site Internet ISOLSUISSE www.isolsuisse.ch a récemment été mis à jour avec succès. Le site Internet est désormais plus convivial et plus moderne.

Jetez un coup d'œil sur www.isolsuisse.ch et jugez par vous-même!

Exécution de travaux en France

Il y a près d'un an, ISOLSUISSE et l'Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec) ont informé le Département fédéral des affaires étrangères des difficultés auxquelles étaient confrontées les entreprises suisses lorsqu'elles souhaitaient effectuer des travaux dans des pays de l'UE.

En particulier, les entreprises suisses ne pouvaient jusqu'à présent effectuer des travaux en France que si elles étaient en mesure d'attester d'une garantie pluriannuelle. Mais dans les faits, les entreprises ne pouvaient obtenir une telle garantie que si elles possédaient leur siège en France, c'est-à-dire si elles y disposaient de leur propre entreprise. Une telle exigence est bien entendu en contradiction avec la libre circulation des personnes. De nombreuses entreprises ont donc renoncé à effectuer des travaux en France.

Dans ce contexte, des discussions ont eu lieu entretemps entre la France et la Suisse: Les assurances AXA et Allianz, soutenues par la Fédération française des sociétés d'assurance, proposent désormais des produits acceptés par la France en tant que garantie.

Les entreprises suisses ont ainsi accès plus facilement au marché français, grâce à ISOLSUISSE et à suissetec.

La loi sur la sécurité des produits impose de nouvelles obligations

Le Conseil fédéral a décidé le 19 mai 2010 de mettre en application la Loi sur la sécurité des produits (LsPRO) ainsi que l'ordonnance sur la sécurité des produits à compter du 01.07.2010, avec une période transitoire jusqu'au 31.12.2011 pour la LsPRO.

La LsPRO a pour but de garantir la sécurité des produits et s'applique à la mise en circulation de produits à des fins commerciales ou professionnelles. Avec la LsPRO, la Loi fédérale sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques (LSIT) est abrogée.

La LsPRO apporte en particulier les nouveautés suivantes:

- extension du domaine d'application de la loi à des produits en général;
- pour les produits destinés aux consommateurs ou susceptibles d'être utilisés par les consommateurs dans des conditions prévisibles et raisonnables, le fabricant/importateur a l'obligation de prendre des mesures pour identifier les éventuels dangers, les écarter et pouvoir assurer la traçabilité du produit. Il y a par ailleurs une obligation de déclaration à l'organe d'exécution.

Jusqu'à l'entrée en vigueur de la LsPRO, celle-ci peut être consultée sous le lien suivant: www.isolsuisse.ch.



Enfin vue
sur les
vacances

Assemblée générale FESI, 19 - 22 mai 2010 à Côme (Italie)

Lors de l'assemblée générale de la Fédération européenne des Syndicats d'entreprises d'Isolation, qui a enregistré une forte participation, la Suisse a une nouvelle fois été très bien représentée par Heinz Knuchel. Outre l'ordre du jour ordinaire, il a aussi été question de nouveautés.

Nouvelle édition du lexique FESI

Une nouvelle édition du lexique de l'isolation de la FESI est publiée. Pour le moment, les langues suivantes sont disponibles: anglais, allemand, suédois et hongrois. D'autres langues telles que le croate, le français, le hollandais, l'italien, le danois, le finnois et le polonais pourront être consultées à partir de septembre 2010 sous www.fesi.eu.

Le secrétariat FESI reste

Le secrétariat de la FESI est toujours confié aux anglais. A l'avenir, Ralph Bradley continuera de diriger le secrétariat FESI en tant que secrétaire.

Concours des apprentis à Stavanger

Le concours des apprentis à Stavanger enregistre une forte participation avec 21 candidats.

Grâce à un bon sponsoring et à une fédération norvégienne financièrement solide, les coûts – environ 70'000.00 euros – peuvent être pris en charge par l'organisateur. Il était prévu que le concours des apprentis organisé après le prochain concours se déroule en relation avec le congrès mondial WIACO à Paris. Les organisateurs ne sont toutefois pas en mesure d'organiser le concours des apprentis en plein centre de Paris à un coût raisonnable.

Il a donc été décidé que le concours des apprentis 2012 se déroulerait à Cologne en même temps que la réunion FESI (et ISO) de printemps.

Par ailleurs, il a été décidé que, lors des futurs concours des apprentis, ne pourrait plus participer qu'une seule représentation d'apprentis par pays affilié. La réglementation concernant les moniteurs et membres du jury a également été durcie.

Ce durcissement doit permettre d'éviter d'éventuelles influences ou faveurs accordées à ses propres participants au concours.

On peut se réjouir du fait qu'à l'avenir ce sont tous les participants qui seront classés, et non plus seulement les places 1 à 3 qui seront attribuées, comme c'était le cas jusqu'à présent.



Côme (Italie)

Commission technique

Les nouveaux documents relatifs à la technique et à l'acoustique peuvent être consultés dès à présent sous www.fesi.eu.

L'Eiif a la cote

L'European Industrial Insulation Foundation a la cote et a atteint l'objectif de 10 membres fondateurs à 75'000.00 euros.

Deux nouveaux membres souhaitant participer en apportant la même contribution se sont encore fait connaître. Des informations sur les activités actuelles peuvent être consultées sur Internet sous www.eiif.org.

Dates

Réunion FESI Stavanger et concours des apprentis:
1 – 3 sept. 2010

Réunion FESI Vienne:
4 – 6 mai 2011

Réunion d'automne FESI 2011:
à Londres ou Cracovie

Réunion FESI de printemps 2012 et concours des apprentis:
Cologne

Congrès WIACO à Paris:
Automne 2012



Protection contre les incendies – pour la sécurité et l'esthétique

Depuis plus de 30 ans, Promat intervient pour la sécurité contre les incendies dans la construction.

Nos produits et solutions économiques sont contrôlés et homologués par l'AEAI.

Promat propose aux isolateurs suisses une gamme complète de produits de protection de haute qualité contre les incendies.

Il s'agit notamment de cloisonnements coupe-feu, de plaques coupe-feu, de colles et silicones, de verre anti-feu, de crépis projetés et de produits isolants thermiques.

Vous bénéficiez d'un conseil adapté à l'objet sur site, de notre usinage précis et sur mesure et d'un service de livraison personnalisé.

Service de livraison ou retrait?

Vous avez le choix:

- Nous vous livrons à votre domicile ou directement sur le chantier.
- Vous venez retirer votre livraison directement chez nous ou chez votre revendeur spécialisé.

Rapidité et fiabilité du conseil à la livraison. Avec Promat comme partenaire, vous êtes plus économique, rapide et meilleur dans votre travail!



Promat

Pour toute autre information:

Promat AG
Stationsstrasse 1
8545 Rickenbach Sulz

Tél. 052 320 94 00
FAX 052 320 94 02

Objectifs clairs – trajets rapides...

Depuis 2008, ISO-CENTER AG dispose dans toute la Suisse de trois sites avec une logistique indépendante. La proximité et une large gamme sur chaque site sont les paramètres clés de nos prestations de services. Nous proposons à nos clients non seulement un service optimal pour les gros objets mais nous pouvons traiter également les petites livraisons et les retraits de manière efficace, économique et avec des délais de traitement courts.

Parallèlement aux prestations logistiques, nous accordons de l'importance à la qualité durable des produits et à un conseil personnalisé sur place.

En tant que partie prenante du marché, nous plaçons nos clients et prospects au cœur de nos activités et nous agissons de manière flexible et ciblée en étant toujours au plus près du projet.

ISO-CENTER AG – un partenaire fiable pour les entreprises d'isolation. Fort pour le conseil, le service et la gamme.

Profitez d'une grande disponibilité en stock et d'une gamme de produits équilibrée. Caoutchouc, PIR, laine de verre et laine de roche, protection phonique, protection anti-feu et accessoires.

3x plus de mouvement – Bâle, St-Gall et Urtenen-Schönbühl.



ISO CENTER

Bâle
058 580 00 30

St.Gall
058 580 00 10

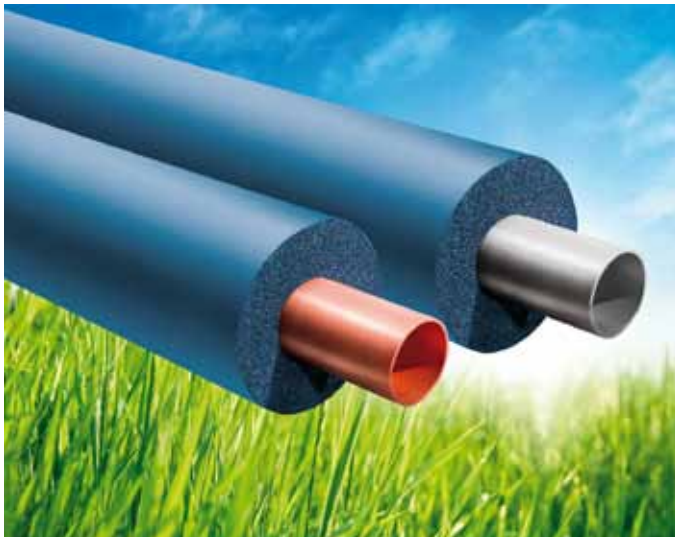
Urtenen-Schönbühl
058 580 00 20

www.isocenter.ch

Echantillons de produit
et autres informations
sous:

WERNER KUSTER AG
Hr. Luigi Inguscio
Parkstrasse 6
4402 Frenkendorf

Tél 061 906 14 14
Fax 061 906 14 44
www.wernerkuster.ch



kaiflex® **BLUECO**



Innovation KAIFLEX

Distinction du produit ISO
Award 2010

Combinaison unique d'un
produit exempt d'halogène
et d'une très faible émission
de fumée

Seul fabricant avec certifica-
tion PI dans le domaine FEF

Produit écologique respec-
tant l'environnement

Excellentes propriétés tech-
niques



Nous vous souhaitons
de très bonnes vacances
et un bon repos.

A votre santé!